



Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 8 incluse et à partir de la question n° 12), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 9), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 2), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 9), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 8)

Secrétaire :

Jamal Eddine LOUHKIAR

Étaient absents :

Mme Nadia GARNIER, Mme Karima ROCHDI

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 47), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 7 incluse)

OBJET : 9 - Décision modificative N°2 - Exercice 2024

Délibération n° 007629

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 26/09/2024

Séance du 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

**Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire**

Décision modificative N°2 - Exercice 2024

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	05/09/2024	Favorable (3 contre)

Résumé :

La Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2024 présente, tous mouvements confondus, des propositions à hauteur de 2,7 M€ (1,2 M€ pour le fonctionnement et 1,5 M€ pour l'investissement) pour le Budget principal et 378 € pour le budget Forêts.

Cette Décision modificative, troisième étape budgétaire de l'exercice, après le Budget Primitif et la Décision modificative n° 1, présente, tous mouvements confondus, des propositions à hauteur de 2,7 M€ (1,2 M€ pour le fonctionnement et 1,5 M€ pour l'investissement) pour le Budget principal et 378 € pour le budget Forêts.

I – LE BUDGET PRINCIPAL

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à hauteur de 1 241 028 € et 1 487 923 €.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 849 117 € et concernent essentiellement le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (422 533 €) et des opérations patrimoniales liées, d'une part, à des transferts d'études en travaux (291 334 €) et, d'autre part, à l'intégration de dons d'œuvres pour les musées (135 250 €).

1. Section de fonctionnement

Les dépenses réelles s'élèvent à 818 495 € tandis que les recettes réelles sont ajustées à hauteur de 1 241 028 €, l'équilibre de la section se réalisant par l'ajustement du virement à la section d'investissement.

➤ Les propositions en dépenses réelles

Les principales inscriptions en dépenses sont les suivantes :

- **+ 97 K€** destinés au programme de fonctionnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU). Ces crédits complémentaires permettront d'accélérer les études sur plusieurs adresses vacantes et/ou dégradées au sein du Centre-Ville ainsi que le traitement des demandes de permis de louer.
- **+ 90 K€** pour permettre de soutenir notre politique sportive en faveur des clubs et pour l'accueil de grands événements sportifs.

60 K€ sont proposés à la fois pour la tenue d'une étape de la Coupe du Monde de cyclo-cross en fin d'année et pour l'accueil de l'équipe de France U23 de volley-ball.

30 K€ viennent également abonder les subventions inscrites au titre du Haut Niveau en fonction des résultats sportifs obtenus, conformément à la délibération proposée au présent Conseil Municipal.

- **+ 98 K€** pour développer les projets de fonctionnement portés par la Ville à destination de ses quartiers, suite à l'obtention de l'aide de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville, d'un

total de 1,8 M€, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2024 (à noter que pour la partie investissement, la DPV est encaissée au fur et à mesure de la réalisation des projets).

- **+ 70 K€** en soutien d'actions de communication dans différents domaines, afin de valoriser nos projets, nos espaces publics ainsi que les nombreux évènements à venir auprès de tous les publics.
- **+ 44 K€** de crédits complémentaires au titre du renforcement des prestations de gestion des espaces verts et forestiers suite aux différents aléas météorologiques.

320 K€ correspondent également à des réaffectations de recettes encaissées, largement en partie au titre de subventions et de mécénats (dont, pour ce dernier poste, 35 K€ pour le fonctionnement de la Citadelle), principalement dans le domaine culturel et de la santé.

Enfin, des redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires (charges à caractère général, subventions ...), sans incidence financière, dans l'objectif d'optimiser la consommation des crédits déjà prévus au budget voté, sans sollicitation de crédits supplémentaires.

➤ Les propositions en recettes réelles

Les principales inscriptions en recettes se décomposent comme suit :

- **+ 625 K€** pour ajuster la prévision budgétaire des crédits de subvention en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre du financement du temps périscolaire. Cette forte augmentation est principalement due à une réactualisation du nombre d'heures prises en charge et de l'intégration de nouveaux dispositifs de financement non finalisés au moment du vote du Budget 2024, notamment s'agissant de la participation pour l'intégralité du temps de la pause méridienne par enfant.
- **+ 146 K€** sont prévus en fonctionnement suite à l'encaissement de recettes en provenance des Certificats d'Economie d'Energie et du financement du dispositif SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie), afin de développer notamment les actions en matière de sobriété énergétique (renouvellement du label Climat Air Energie 2025, réalisation d'un bilan d'émission de Gaz à effet de serre sur le patrimoine) et de renforcement du SLIME.
- **+ 117 K€** suite à la réception de la notification définitive du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC). Pour mémoire, le Budget Primitif 2024 a été basé sur une hypothèse de sortie du bénéfice du FPIC avec l'inscription d'une recette de 90 % de celle de 2023.
Suite à la notification reçue de l'Etat confirmant la poursuite en 2024 de l'éligibilité du territoire et le maintien par GBM de la répartition de droit commun, une recette de 1 302 644 € est allouée au bénéfice de la Ville sur l'exercice 2024.
- **+ 19 K€** en provenance de l'Etat pour l'organisation des deux tours des dernières élections législatives.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés en dépenses s'établissent à 1 061 339 € et en recettes à 638 806 € (hors ajustement de l'autofinancement qui contribue à l'équilibre de la présente Décision modificative).

➤ Les principales propositions en dépenses réelles

- **L'accélération des investissements en faveur des solidarités constitue l'axe majeur de cette Décision modificative.**

Ainsi, **+ 150 K€** sont prévus pour le soutien de l'association Jean Eudes – Blanchisserie du Refuge afin de participer au financement du projet de relocalisation de la blanchisserie sur l'ancienne friche commerciale rue de Vesoul, située en entrée de ville, conformément à la délibération présentée lors du même Conseil municipal.

Par ailleurs, **+ 100 K€** sont proposés lors de la présente Décision Modificative pour octroyer une subvention d'équipement à l'association du Centre Omnisports Pierre Croppet (COPC), pour permettre la modernisation de ses installations et la réalisation d'un nouveau bâtiment pour l'accueil du centre de loisirs.

+ 96 K€ sont prévus pour lancer les projets financés au titre de la Dotation Politique de la Ville 2024, à la fois sur l'Espace de Vie Sociale de Saint-Claude, pour augmenter la capacité d'accueil et aménager une salle d'activités, et sur la Maison de quartier Bains Douches Battant, pour une requalification de l'accueil.

+ 95 K€ sont également inscrits pour une nouvelle accélération et extension des diagnostics batimentaires, dans le cadre des travaux de proximité.

+ 70 K€ permettront quant à eux d'accélérer la mise aux normes des aires de jeux dans les quartiers, notamment s'agissant des sols amortissants et des structures de jeux.

Enfin, **+ 50 K€** sont inscrits pour l'acquisition à la Citadelle d'un véhicule de transport pour les personnes à mobilité réduite, afin de permettre à tous les publics d'avoir un accès facilité à la visite : ce véhicule permettra d'accueillir des personnes en fauteuil roulant, ainsi que des accompagnateurs.

- **Dans le domaine du numérique, + 50 K€** sont prévus pour le remplacement du logiciel de réservation en ligne pour la délivrance des titres et passeports, afin d'améliorer le service rendu et faciliter les démarches des usagers.

- **Enfin, + 170 K€** sont dédiés à l'acquisition d'un tracteur-faucheuse pour la gestion des espaces verts, en remplacement de matériels existants et permettant la gestion différenciée qui nécessite des matériels de fauche adaptés à la surface à entretenir.

+ 50 K€ sont nécessaires à la réhabilitation et l'enfouissement des lignes électriques dans le secteur de la forêt de Chailluz, fortement dégradées lors de la tempête du 20 juillet dernier.

+ 12 K€ permettront également le remplacement des machines-outils au sein de l'atelier municipal, en améliorant les conditions de travail et de sécurité du personnel.

70 K€ correspondent également à des réaffectations de recettes encaissées et proviennent principalement des mécénats dans le domaine culturel.

Par ailleurs, des redéploiements de crédits sont proposés entre lignes budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement et demeurent sans incidence financière, afin de tenir compte des

calendriers opérationnels de réalisation des projets et dans une logique de consommation optimale des crédits prévus au budget.

➤ **Les propositions en recettes réelles**

Suite à la délibération du Conseil municipal du 20 juin 2024 actant la cession à GBM de la moitié du site « VNF » du bâtiment des archives situé chemin des Prés de Vaux, il est proposé l'inscription de la recette correspondante à hauteur de 225 K€.

Les autres propositions figurant dans la présente Décision modificative portent essentiellement sur des subventions et mécénats en provenance des partenaires soutenant nos projets d'investissement.

A titre d'exemple, 299 K€ de subventions de l'Etat sont intégrées, notamment au titre des travaux d'accessibilité et des études sur le site Saint-Jacques. 28 K€ correspondent également au projet Saint-Jacques, avec une subvention de l'ADEME au titre des études énergétiques. 70 K€ concernent des mécénats, dont 50 K€ pour le projet de jardins de la Citadelle, et 20 K€ pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour l'acquisition d'œuvres.

II – LES BUDGETS ANNEXES

Seul le budget annexe Forêts est concerné par cette Décision modificative pour ajuster la prévision au titre des créances éteintes de l'exercice 2024.

A la majorité des suffrages exprimés, 10 contre, 3 abstentions, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2024 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document budgétaire joint au rapport.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés

Pour : 41

Contre : 10

Abstentions* : 3

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,
Conseiller Municipal



Anne VIGNOT

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
011	Charges à caractère général	614 609,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	-53 776,00	
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante	257 662,00	378,00
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		818 495,00	378,00
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		818 495,00	378,00
023	Virement à la section d'investissement	422 533,00	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		422 533,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 241 028,00	378,00
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		1 241 028,00	378,00
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	8 467,00	378,00
73	Impôts et taxes	116 644,00	
74	Dotations et participations	1 082 517,00	
75	Autres produits de gestion courante	33 400,00	
Total recettes de gestion des services		1 241 028,00	378,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
78	Reprises sur provisions		
Total recettes réelles de fonctionnement		1 241 028,00	378,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 241 028,00	378,00
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		1 241 028,00	378,00
RESULTAT SECTION			

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Principal	Budget Forêts
20	Immobilisations incorporelles	109 300,00	
204	Subventions d'équipement	321 596,00	
21	Immobilisations corporelles	703 886,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours	-73 443,00	
Total dépenses d'équipement		1 061 339,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectation à...		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
Total dépenses financières			
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total dépenses réelles d'investissement		1 061 339,00	
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	426 584,00	
Total dépenses d'ordre d'investissement			
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 487 923,00	
D 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		1 487 923,00	
13	Subventions d'investissement	413 806,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		413 806,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		
18	Compte de liaison : affectation à ...		
26	Particip., créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits cessions immobilisations	225 000,00	
Total recettes financières		225 000,00	
45...	Total des opérations pour compte de tiers		
Total recettes réelles d'investissement		638 806,00	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	422 533,00	
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	426 584,00	
Total recettes d'ordre d'investissement		849 117,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 487 923,00	
R 001 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		1 487 923,00	
RESULTAT SECTION			